

## La stérilisation centrale

Un service essentiel pour la sécurité du patient



### Certification qualité

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2021, la structure de la stérilisation centrale a obtenu la double certification SN ISO 9001 et SN ISO 13485 qui fait référence aux systèmes de management de la qualité pour le retraitement des dispositifs médicaux.

La certification SN ISO 13485 est indispensable en Suisse pour assurer un suivi et un savoir-faire dans le domaine du retraitement des dispositifs médicaux pour des tiers.

### Contact

Si vous souhaitez plus de renseignements ou une offre personnalisée, notre délégué est à votre disposition :

**ich.relations.externes@hopitalvs.ch**  
**027 603 65 80**



## L'Institut Central des Hôpitaux

Une **fondation** médico-technique hautement qualifiée à **but non lucratif** au service du réseau sanitaire valaisan et de la région Riviera Chablais, œuvrant au sein de l'Hôpital du Valais.

**13 services spécialisés** regroupant des compétences médicales, scientifiques et techniques pointues offrant des prestations de qualité aux patients et à ses partenaires tel que : hôpitaux, professionnels de la santé et institutions publiques.

## La stérilisation centrale

Basée à Martigny depuis 2017, la stérilisation centrale de l'Institut central des hôpitaux a pour mission principale de garantir un retraitement des dispositifs médicaux afin d'assurer qu'ils soient fonctionnels et stériles. Chaque jour, plus de 12'000 dispositifs médicaux sont retraités pour nos partenaires, en provenance des divers sites hospitaliers de l'Hôpital du Valais ainsi que de l'Hôpital Riviera-Chablais.



## Prestations ouvertes aux partenaires externes

Un service de prise en charge globale et professionnelle du retraitement des instruments chirurgicaux est disponible pour tout partenaire externe intéressé.

Les principales étapes sont:

- Réception et tri
- Nettoyage
- Contrôles et conditionnement
- Stérilisation

Les instruments sont réceptionnés, triés pour être ensuite mis dans un laveur désinfecteur permettant de passer la première étape du nettoyage.

Vient ensuite le contrôle minutieux de la fonctionnalité et de l'entretien de chaque instrument. Un contrôle qualitatif de l'état global de l'instrument est fait lors de chaque passage en zone de conditionnement. Dès lors que l'instrument a passé cette étape, il peut être emballé pour l'étape suivante.

L'instrument est stérilisé à la vapeur d'eau saturée pour garantir le niveau d'assurance stérile exigé pour ce type de dispositif médical.